



Affaires générales et coordination intercommunale

N/Réf. : JB/LM/FML - 2023/S/04010

Affaire suivie par François-Marie Lettéron

Courriel : francois-marie.letteron@lacove.fr

Tél. 04.90.67.30.71

Jacqueline Bouyac

Présidente de la CoVe

à

Mesdames et Messieurs

les conseillers communautaires

Carpentras, le 12 décembre 2023

Objet : convocation du conseil communautaire

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à participer à la prochaine réunion du conseil communautaire qui aura lieu le :

lundi 18 décembre 2023 à 17h30
Salle du Conseil – Hôtel de la CoVe

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 9 octobre 2023
- 1. Débat d'orientation budgétaire pour l'année 2024
- 2. Signature du contrat Nos Territoires d'Abord du Ventoux avec la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur
- 3. Décision modificative du budget principal
- 4. Décisions modificatives des budgets annexes de la gestion et de la valorisation des déchets, de la ZAE de Venasque, de l'espace économique du Piol 2, des stations du Mont Ventoux et de la régie de l'assainissement de Vacqueyras
- 5. Ouvertures anticipées de crédits en sections d'investissement du budget principal et des budgets annexes
- 6. Attribution de fonds de concours de proximité au profit des communes de Loriol-du-Comtat, de Beaumes de Venise, de La Roque Alric, de Lafare et de Suzette
- 7. Approbation d'un avenant avec la société publique locale Ventoux Provence pour la gestion de l'office de tourisme intercommunal
- 8. Complément de la grille tarifaire de la gare numérique
- 9. Versement de fonds de concours voirie au profit des communes
- 10. Adoption des tarifs des prestations du service voirie pour l'année 2024
- 11. Adoption des tarifs des prestations du service des déchets pour l'année 2024
- 12. Convention de fourrière animale avec la société protectrice des animaux de Vaucluse pour 2024
- 13. Rapports sur le prix et la qualité des services publics pour l'année 2022
- 14. Transfert de l'assainissement non collectif de Vacqueyras de la CoVe au Syndicat Rhône Ventoux
- 15. Modification tarifaire de l'assainissement collectif de Caromb
- 16. Renouvellement des conventions de gestion des eaux pluviales urbaines

17. Renouvellement de la convention d'intervention foncière avec la SAFER
18. Modification du régime indemnitaire
19. Modification du tableau des effectifs
20. Présentation du rapport social unique
21. Présentation du rapport égalité hommes-femmes
22. Compte-rendu des marchés et des décisions prises en vertu de la délégation d'attribution du conseil communautaire à la présidente
23. Questions diverses

Vous trouverez ci-joint la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération, un pouvoir ainsi que le procès-verbal de la séance précédente.

Je vous rappelle que s'il vous est impossible de venir à cette réunion, vous pouvez vous faire représenter par votre suppléant (cas des communes disposant d'un seul siège au conseil communautaire) ou bien transmettre votre pouvoir à tout conseiller communautaire titulaire, dûment rempli, daté et signé.

Il est à noter qu'un titulaire ne peut détenir qu'un seul pouvoir d'un autre titulaire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Jacqueline Bouyac
Présidente de la CoVe

